

Courrier fédéral

N° 147

du 24.01.09 au 30.01.09

Fédération
des travailleurs
de la métallurgie CGT

ISSN 0152-3082

ENCARTS
Tract 29 janvier
4 pages « Racisme/
discriminations »



Du 19 au 30 janvier
Quinzaine
de syndicalisation



Remise
des FNI 2009

> EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion des 13 et 14 janvier 2009 Pages 2 à 6

> LUTTES ET SUCCÈS

Pages 8 à 9

> INTERNATIONAL

Echange, pour appréhender l'avenir

Page 7

> LETTRE DE L'UFICT

Pour sortir de la crise...

Pages 10 à 11

> NVO IMPÔTS

Page 12

Courrier Fédéral

Fédération des travailleurs
de la métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.48.18.21.31
Fax : 01.48.59.80.66

<http://www.ftm-cgt.fr>
e-mail : communication@ftm-cgt.fr

Directrice de publication : L. Bensella

Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro (4,13 F)
Abonnement annuel :
36,59 euros (240,01 F)

Commission paritaire
0408 S 06474
Imprimé par nos soins

En direct du CEF



Marc Bastide

membre du Bureau fédéral



DES 13 ET 14 JANVIER 2009

« Quatre thèmes d'actualité seront abordés dans cette introduction. La Palestine, la crise, la journée du 29 janvier et la qualité de la vie syndicale.

Pour la paix en Palestine

Nous étions nombreux ces deux derniers samedis à manifester notre solidarité avec le peuple palestinien. Cela nous amène à préciser le sens de notre engagement. Nous nous mobilisons pour que des pressions internationales s'exercent sur le gouvernement israélien pour que toutes les résolutions de l'ONU sur le Moyen-Orient soient respectées. Nous nous mobilisons pour que deux Etats (la Palestine et Israël) puissent vivre dignement et en paix dans des frontières sûres et reconnues, celles de 1967, en toute démocratie. Nous ne confondons pas l'agresseur et l'agressé chassé de sa terre. Dans le même temps, nous saluons le courage de milliers de citoyens israéliens qui manifestent pour la paix. Continuons à nous mobiliser pour l'arrêt de cette guerre qui a tué plusieurs centaines de civils, dont des enfants.

La crise et les réponses CGT

Nous sommes devant une crise profonde et globale. Elle concerne tous les secteurs de l'économie, les entreprises, les ménages, les banques, toutes les régions du monde dont la France. Ce n'est pas seulement une crise financière liée aux subprimes, mais le résultat de 25 années d'un développement fondé sur la dévalorisation du travail avec des dégâts sociaux et environnementaux. Déréglementations, privatisations conduisent à une mise en concurrence des travailleurs, un accroissement du chômage et de la précarité, à une progression des salaires très inférieure à la productivité du travail.

Au cours des années 80, la part des salaires dans la valeur ajoutée a chuté de 8%, une injustice jamais corrigée. Les conséquences sont graves : pressions sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail, la réduction de la demande salariale créant à son tour une crise des débouchés. Les entreprises tentent de la compenser dans une recherche de rentabilité par des opérations financières : c'est la financiarisation de l'économie. Celle-ci conduit à une suraccumulation du capital avec de fortes exigences de rentabilité de 10%, 15%,

voire 20%. La financiarisation se caractérise par une hausse des revenus financiers des entreprises non financières et une augmentation des dividendes versés aux actionnaires par rapport à la valeur ajoutée. Conséquence de cette financiarisation, les directions fixent d'abord un objectif de rentabilité, tandis que la masse salariale et l'investissement productif deviennent des facteurs d'ajustement.

Sur les vingt dernières années, le taux de croissance en France est en moyenne de 2% par an, tandis que la rentabilité du capital exigée est supérieure à 10%. Or ce décalage est intenable à long terme, ce qui est facteur de crise. Les plans des différents gouvernements sont insuffisants et risquent de provoquer des effets pervers.

Ainsi, les 360 milliards d'euros du plan de sauvetage des banques est critiquable car il a recours au marché financier, il n'y a aucune contrepartie et enfin il ne prévoit aucune place pour les salariés. Idem pour le plan de sauvetage européen qui propose une réglementation accrue du marché du travail. La CGT propose de mobiliser autrement les moyens existants pour sortir de la crise. Il faut des réponses immédiates, mais aussi des réponses plus structurelles sur le long terme. Cela nécessite de promouvoir le travail, l'investissement productif privé et public et d'établir une sécurité sociale professionnelle avec des complémentarités nationales, européennes et internationales.

La promotion du travail passe par trois canaux ; la hausse des salaires, le soutien à l'emploi par le biais de la sécurité sociale professionnelle, de la formation et une véritable politique industrielle incluant des efforts sur la recherche, la formation, les aides et le financement.

Vers un 29 janvier offensif

Prendre le temps de l'analyse de la crise doit permettre de préparer le 29 janvier de manière offensive. Le thème de la journée donne le ton : *la crise c'est eux, la solution c'est nous tous, le 29 janvier l'action de tous, pour tous*. Depuis des années, la Cgt a essayé sans relâche de construire le tous ensemble, et on n'a pas lâché. Convenons que les journées d'action nous ont permis de développer une démarche syndicale avec des actions sur les salaires, l'emploi, la retraite, les conditions de

travail. Ne banalisons pas ce qui s'est passé en novembre – décembre avec la progression CGT dans les services publics et aux prud'hommes. Prenons le temps de remercier les militants, les syndiqués.

La remise du FNI peut être un moment pour cela ou au moment des réunions pour préparer le 29. Le 29 existe à l'appel de huit organisations syndicales, la CGT est incontournable à partir de sa démarche de rassemblement, de construction des revendications avec les syndiqués, avec les salariés et la proposition d'unité syndicale. La position commune reflète le poids de la CGT. Rappelons-en certains points : donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique, des politiques salariales pour améliorer le pouvoir d'achat et réduire les inégalités, orienter la relance économique vers l'emploi, le pouvoir d'achat et la consommation, une politique de développement social (santé, retraite) dans un cadre collectif solidaire, des investissements ciblés (en contrepartie des aides), préserver et améliorer les garanties collectives et régler la sphère financière internationale.

Un contenu peu banal, mais qui doit encore se construire avec les syndiqués en partant de l'entreprise, des propositions émises par la consultation, des revendications et actions décidées pour le 29, en proposant l'unité aux autres organisations. Utilisons tout ce que nous avons mis en débat avec la consultation nationale et son contenu (salaires, déroulement de carrière, emploi, conditions de travail, pénibilité).

Au-delà des manifestations, l'élément déterminant sera le nombre d'arrêts de travail et de grévistes. Des argumentaires, des tracts d'entreprise, de filières industrielles, de groupes vont être mis à disposition. Il importe pour la fédération d'avoir une vision concrète et précise de ce qui se construit. Nous proposons que les départements, avec les USTM, les coordinations, les régionaux, les membres de la direction fédérale fassent remonter les informations avec les PV de réunions et les décisions prises. Il est proposé que chaque membre du CEF participe au moins à une rencontre de syndicat ou d'USTM. D'ores et déjà des actions sont engagées dans de nombreuses entreprises en amont et pour le 29 janvier.

La vie syndicale, élément déterminant de notre démarche

La Fédération propose une quinzaine de syndicalisation du 19 au 30 janvier avec un objectif de 1000 adhésions d'ici le 30 janvier. Dans la même démarche, la remise du FNI 2009 et la quinzaine de syndicalisation devront rythmer les multiples initiatives, AG, consultations, rencontres pour la construction du 29 et la préparation du congrès de l'UFR qui se déroulera à La Napoule du 28 septembre au 2 octobre 2009.

Autre élément de confiance : nous terminons l'année à plus de 100% pour l'année 2007 avec 62 408 FNI (+80) et 585 462 cotisations (+15 000). En date à date, nous en sommes à 42 130 FNI (-2%) et 291 722 cotisations (105%). Trois régions ont 50% de retard de règlements, 18 départements sont en dessous des 50% de règlements, 31 départements sont à plus de 80% de règlements. Le collectif propose de voir rapidement les syndicats qui ont 0 réglés afin de combler au plus vite le retard de 2008. Une conférence téléphonique est propo-

sée sur la syndicalisation le 30 janvier de 11 heures à 12 heures avec les animateurs régionaux. Pour construire un rapport de forces durable dès 2009, ensemble travaillons syndicalisation, consultation, revendications, actions pour réussir un grand 29 gréviste.»



Christian Pilichowski souligne l'importance du sens de notre mobilisation pour la Palestine telle qu'avancée par Marc. Nous sommes pour la paix et le respect du droit international. La paix signifie qu'on demande l'arrêt de l'agression et le retrait des troupes israéliennes de Gaza. Le respect du droit international, ce sont les résolutions de l'ONU. Or l'ONU a été créée en 1947 et il y a 102 résolutions de l'ONU sur la Palestine. Evidemment, à part et en partie, la résolution 181 qui crée deux Etats (Israël et Palestine), aucune des 101 autres résolutions n'a connu un début de mise en œuvre. Mais bien évidemment, si on est pour la paix, on n'est pas pour la victoire d'un camp sur un autre. On est pour le retour aux frontières de 1967 - ce qui a été acceptée par l'autorité palestinienne – c'est-à-dire 22% du territoire original de la Palestine. Mais encore une fois, on ne confond pas l'agresseur (Israël) et l'agressé (le peuple palestinien). Pour compléter cela, nous avons pris la décision d'éditer un quatre-pages qui sera intégré au courrier fédéral et qui donnera à nos amis Palestiniens les moyens de répondre à l'une de leur demande qui est qu'on parle de leur situation avec des rappels historiques. Ceci pour aider à comprendre et aider à débattre dans les syndicats. La deuxième demande des palestiniens est de manifester le soutien avec les manifestations. Nous envisageons – dès que les conditions de sécurité le permettront - d'envoyer une délégation du collectif femmes en Palestine auprès des organisations syndicales des ONG et des

pacifistes israéliens, ceci afin d'apporter la solidarité et au retour de témoigner de la situation. Il y a un appel fort du syndicat palestinien PGFTU envers le syndicalisme international pour une aide matérielle. La situation humanitaire à Gaza est très grave. Il y a une initiative de la PGFTU (Palestine) de la GFJTU (Jordanie) et de la fédération internationale des transports pour apporter directement à Gaza du matériel de premier secours. Un premier convoi est aux portes de Gaza. La CGT s'associe à cette initiative avec une collecte financière pour acheter le matériel et le faire parvenir via les syndicats palestiniens à Gaza. Il est donc proposé que la fédération verse 1000 euros à titre d'aide à l'Avenir social et que cet appel à verser à l'Avenir social soit relayé dans les syndicats.

Sylvain Marsaud signale que dans son entreprise la consultation est bien engagée pour la préparation du 29 janvier avec une demande d'ouverture de NAO. Des décisions de parrainages sont prises pour la quinzaine de renforcement. Des réunions sont prévues pour la remise du FNI avec les futurs candidats aux élections professionnelles.

Xavier Pétrachi approuve l'intervention de Christian sur la Palestine et partage notamment l'idée que notre intervention doit porter sur la paix et la coexistence des deux Etats. Concernant le 29 janvier, tout le monde a envie d'y aller mais les autres organisations syndicales se montrent peu enthousiastes chez Airbus, où il y a cependant eu 15000 suppressions d'emplois en deux ans. Autre

événement chez Molex : la direction intente un procès contre les experts qui ont défendu la CGT. Or 200 salariés ont campé jour et nuit à l'entreprise pour empêcher le déménagement.

Nicole Cambian signale qu'une manifestation a rassemblé 2000 personnes pour la paix à Brest. Pour la préparation du 29, un pique-nique a été organisé chez Jabile et une motion sera portée à l'UIMM. Le patronat régional a convoqué la CGT pour lui proposer de s'associer à la charte automobile. Laurent Le Godec leur a reprécisé notre position et les raisons du refus de la signature de la CGT. C'était l'occasion de rappeler nos revendications à la lumière aussi des résultats prud'homaux. Pas question que les salariés paient deux fois la crise, et la responsabilité des donneurs d'ordres face aux sous-traitants.

Des questions leur ont aussi été posées sur la sécurité sociale professionnelle et l'utilisation des fonds publics. Nous avons réaffirmé notre demande de NAO et de négociations sur la formation, des questions qui seront portées le 29. Nous avons aussi demandé des discussions sur la création d'une filière de déconstruction des navires. A noter que ce matin se tenait une demi-journée d'étude de la fédération sur les retraites complémentaires. Il est dommageable que peu d'actifs y aient participé.

On y a appris notamment que les périodes de chômage partiel ne sont pas prises en compte dans le calcul de la retraite.

Mohamed Brahmi informe qu'un plan de restructuration européen est annoncé chez Bosch système freinage concernant 23 sites sur 47. Beauvais serait fermé

en 2009. Des craintes pèsent aussi sur la division automobile. Une action européenne est envisagée. Il y a eu des jours de chômage partiel et on nous annonce aussi l'annualisation du temps de travail. A Vénissieux, 80 salariés ont été réunis et il a été fait une heure de débrayage. Il est demandé un projet industriel pour pérenniser le site. On demande aussi des NAO et l'appel à l'arrêt de travail est lancé dans tout le groupe pour le 29.

Alain Garnier décrit la situation chez Renault Le Mans où le chômage partiel crée des difficultés d'organisation. Ceci étant, la pétition qui demande des meilleures conditions d'indemnisation du chômage partiel a recueilli 1000 signatures. Le 29 se prépare il y aura des débrayages, mais on se heurte aussi à des problèmes d'organisation avec le chômage partiel. L'enquête salaire vient d'être lancée. Le chômage partiel se traduit aussi par des baisses de salaires de 300 à 350 euros. L'ustm a commencé à constituer un collectif automobile qui a sorti un tract commun aux 5 entreprises de l'automobile. Dès février, on travaillera la filière auto / chimie.

Claude Diharcabal informe qu'une manifestation départementale unitaire est prévue à Marseille le 29. Les initiatives se multiplient et chez Géralto les cinq syndicats appellent au 29 avec des tracts communs. A noter que la campagne sur le temps de travail chez les cadres marque des points. Par ailleurs, le comité de pilotage métallurgie a analysé l'accord formation interprofessionnel qui comporte à la fois des améliorations, mais aussi des aspects critiquables comme le maintien de formations hors temps de travail.

Daniel Pellet-Robert souhaite qu'il y ait des discussions sur le Proche-Orient. Par ailleurs, le 3 février se tiendra à Montreuil une assemblée des membres des comités de groupe européens. Chez RVI-Vénissieux le chômage partiel pèse aussi. On tente de négocier une amélioration de l'indemnisation tout en travaillant l'idée de mieux étaler la production. Nous demandons aussi à travailler sur les grilles de qualification. Nous allons consulter sur le temps de travail, les qualifications. On s'est adressé aux autres organisations pour le 29 janvier. Il est aussi prévu d'aller à l'adhésion durant la quinzaine de syndicalisation. Un point pourrait être fait à Montreuil le 19 février.

Laurent Trombini signale qu'un groupe de travail syndicalisation s'est créé chez Thalès avec en particulier l'idée d'avancer chez les ICT.

Fabien Gache alerte sur la crise qui est utilisée comme prétexte pour reparler d'éléments de compétitivité et éventuellement pour renégocier des accords. Il faut donc y être attentifs, et si on parle crise, il faut parler lutte.

Philippe Martinez explique qu'il est nécessaire de parler de la Palestine et qu'en ce sens, la fédération va sortir un document qui retrace la situation depuis 60 ans. Il est aussi nécessaire de se rappeler que nous sommes viscéralement pour la paix. Concernant la crise, il s'agit d'une crise de l'industrie. L'enjeu pour le patronat est de l'utiliser pour avancer sur la flexibilité, la remise en cause du temps de travail, les charges. Il faut donc passer du temps à expliquer la situation de l'industrie. Il s'agit de donner des arguments, mais aussi d'être nombreux à les diffuser. Sarkozy pilote une réflexion pour rendre plus compétitifs. Ils envisagent carrément de supprimer la taxe professionnelle. Leur stratégie est d'en rogner le maximum dans cette période. Il faut donc développer un maximum d'arguments, mais il faut élargir et les travaux pratiques, c'est le 29 janvier. Il y a eu un succès CGT aux élections, à nous maintenant de faire confiance aux salariés. Sur les salaires, il est grave de penser que ce ne serait pas l'urgence.

La question doit être portée avec force dans la période. Pour ce qui est de l'unité. Cela n'a jamais été facile, cependant il faut continuer car il n'est pas banal que huit organisations appellent en même temps.

Michel Ducret rapporte que s'est tenue une rencontre des syndicats de l'automobile dans le Calvados avec 14 syndicats et une trentaine de participants et qu'il y a une volonté de s'engager le 29. Sept entreprises appellent déjà à la



grève, dont une unitaire chez PSA. Un tract de la filière automobile sera édité par les trois fédérations CGT concernées.

Jean-Marie Liron estime que dans la situation de chômage partiel on peut recourir à de la formation, mais il ne faut pas se faire voler des jours de DIF. Il convient donc d'être attentif au contenu des formations.

Azzedine Lahrach relate la manifestation de soutien à la Palestine qui a rassemblé des milliers de participants à Strasbourg. A Strasbourg également, une mobilisation est prévue le 15 janvier avec General Motors, Delphi et différentes entreprises touchées par le chômage partiel.

Frédéric Sanchez estime pour sa part que dans le conflit au Proche-Orient on peut commencer à parler de génocide. Par ailleurs, dans la Loire, quatorze entreprises ont des problèmes de chômage partiel. Des départs en manifestation sont prévus le 29 de Roanne et de St Etienne. La consultation doit servir pour mobiliser le 29. Frédéric propose qu'à cet égard chaque membre de la direction fédérale suive deux syndicats afin d'acquérir une visibilité.

Amar Laadra recense 155 entreprises touchées par le chômage partiel dans le Bas-Rhin, mais il n'y a pas de sentiment de fatalité. Le 15 janvier General Motors manifeste pour le premier jour de chômage partiel.

Le 29 janvier on privilégiera les arrêts de travail, mais il faut qu'elles soient connues visibles. Sur la vie syndicale, le collectif s'est réuni sur la quinzaine de syndicalisation.

Un bilan est fait tous les jours auquel s'ajoutent les conférences téléphonées. Il s'agit de gagner l'impulsion dans toute la fédération. Concernant le bilan des règlements en décembre, nous avons + 505 FNI en 2007 et + 651 FNI en 2008. Or 800 syndicats n'ont rien réglé. Nous allons donc les relancer.

Jean-François Pibouleau estime que sous couvert de crise on accélère la volonté de faire baisser le coût du travail. C'est particulièrement le cas lorsque le Conseil d'orientation des retraites (COR) propose de ne plus valider les trimestres pour enfant élevés pour le calcul de la retraite, tandis que l'on trouve des milliards pour renflouer les banques. Au Technocentre de Guyancourt le départ des prestataires a suscité un rassemblement de 1000 personnes en décembre un autre est prévu le 15 janvier.

Les conséquences sont dramatiques, car en interne on ne sait plus faire fonctionner certains logiciels. La décision de

Gohsn (PDG Renault) met donc en péril l'entreprise et des centaines de projets. **Taïeb Ayari** décrit la situation économique dans l'Orne où toutes les entreprises de la métallurgie sont touchées par le chômage partiel. La CGT y a tenu une conférence de presse, qui a été bien reprise localement. Des AG de militants sont prévues pour la préparation du 29.

Marie-Laure Cordini dit craindre la résignation face à la crise alors que le chômage partiel est utilisé pour peser sur les salaires et qu'il n'y a pas d'alternative politique.

Elisabeth Achet revient sur la demi-journée d'étude de la fédération sur les retraites complémentaires et regrette l'insuffisante participation des actifs, alors même que ce sont eux qui sont concernés. La retraite à 60 ans est menacée avec les négociations AGIRC-ARRCO qui débutent à la fin du mois. Une pétition et un tract sont prévus, ainsi qu'une rencontre avec le collectif « Femmes » sur les problèmes des majorations familiales et conjugales.

Philippe Verbeke rapporte une action qui s'est tenue au siège d'Arcelor avec un certain impact médiatique. Les baisses de production se multiplient et les RTT sont imposées, tous les vendredis sur certains sites. A Dunkerque, cela a conduit à organiser des « vendredis de

la colère » avec des rassemblements en sous-préfecture mêlant salariés et sous-traitants. Avec la FEM, il est envisagé une action dans le groupe au niveau européen.

Fabrice Fort constate qu'il y a des difficultés sur la consultation, ce qui est dommage car il ne faudrait pas que les salaires passent à la trappe. Or pour la première fois, les négociations des minima pour les cadres se sont terminées sans la signature d'aucune des organisations syndicales. Une nouvelle négociation est cependant prévue le 22 janvier. Le tract et la consultation peuvent être des points d'appui pour l'ensemble des salariés, toutefois certains syndicats stigmatisent les cadres. Et de rappeler que si les cadres au forfait ne sont pas chômage partiel, c'est parce qu'un accord dit qu'ils doivent être indemnisés à 100%, et ce sans aide de l'Etat. L'opposition cadres / employés est un danger pour la bonne organisation du 29 janvier.



Xavier Pétrachi

membre du Comité exécutif fédéral

« De financière, la crise est devenue économique, entraînant des cessations d'emploi et du chômage partiel imposé. De fait, on ne parle plus salaire ou conditions de travail, et tandis que l'on met des gens au chômage, ceux qui travaillent croulent sous la charge. Il faut pourtant tout au contraire revenir sur les salaires.

La CGT réclame un SMIC à 1600 euros

Ce Smic est un salaire dû en paiement d'un travail effectué. C'est un minimum garantissant les moyens d'existence et le point de départ de toute grille. Le Smic est interprofessionnel. C'est un salaire de croissance qui doit assurer la redistribution des richesses aux salariés. Le Smic est horaire et mensuel (un principe mis à mal par le forfait horaire). La notion de Smic est définie et encadrée par la loi, ce qui est unique en Europe.

La CGT demande une revalorisation salariale d'au moins 10%

La part des salaires dans les richesses créées est passée de 66,5% en 1982 à 57,2% en 2006. Pour la première fois depuis 25 ans le taux horaire augmente moins vite que l'inflation (3,6% sur un an). En 2007, 50% des cadres ont perdu 4% de leur pouvoir d'achat. 50% des salariés gagnent moins de 1528 € brut par mois. Pour la première fois en 2008, le salaire médian a baissé par rapport à l'année précédente. Il est à noter que la progression des salaires n'est pas au niveau nécessaire, toutefois elle est supérieure à l'inflation. L'indexation des retraites sur les prix et non les salaires crée donc une perte de pouvoir d'achat supplémentaire des retraités. A titre de comparaison, l'IG Metall réclamait 8% d'augmentation et une prime de rattrapage. Ils ont obtenu 4,2% d'augmentation sur 18 mois, et 632 € de prime.

La CGT revendique le paiement de la qualification

Il s'agit d'une grille qui part de 1600 € (pour un salarié sans expérience ni qualification), augmenté de 20% pour un niveau CAP-BEP, de 40% au niveau du bac, de 60% pour le BTS, de 80% pour la licence. Au niveau ingénieur, il est demandé deux fois le Smic et 2,5 fois le Smic pour le doctorat. Il s'agit de mettre dans les NAO l'idée d'une cohérence de grille. Cette grille est déclinée par coefficients et niveaux. Il faut éviter les classifications au niveau du poste, revendiquer un changement de coefficient tous les quatre ans au moins pour une progression de carrière garantie. Au minimum, un salarié doit avoir doublé son salaire sur l'espace d'une carrière.

Il faut exiger la tenue des NAO

Elles se font sur la base du salaire brut, lequel est un salaire socialisé. Les NAO comportent l'obligation de réduction des écarts hommes/femmes avec une échéance de résorption totale au 31 décembre 2010 avec un système pérenne. Cela implique de mettre en place des dispositifs de rattrapage avec un budget spécifique. Il existe aussi des salaires minima sur les territoires. Face à la tendance à l'écrasement des grilles, on demande des augmentations significatives à tous les coefficients.

Mettre en œuvre la consultation nationale

Il s'agit d'une manière d'attirer l'attention des salariés sur les négociations. Ce sont eux qui en sont les acteurs. Encore faut-il que la consultation serve à bâtir les revendications. Il s'agit donc de les adapter en fonction de ses résultats. A noter que l'inflation est sujette à des hauts et des bas et que nous ne devons pas baser la revendication sur ce seul critère.

Relancer le collectif « Salaire/qualification »

Ceci afin d'identifier les besoins et de proposer un cadre revendicatif. Pour aussi évaluer le cadre des négociations sur les territoires. Pour enfin proposer des journées d'étude à partir du module salaire sur les qualifications dans les groupes et territoires. On peut gagner sur les salaires et cela peut même aussi changer l'avenir face aux restructurations. »



Résumé de la discussion

Plusieurs intervenants insistent sur la nécessité de ne surtout pas lâcher sur la question des salaires dans cette période de crise. Les salaires sont justement un moyen d'en sortir et de ne pas se laisser enfermer dans la logique qu'on voudrait nous imposer. Les salaires sont à aborder avec la question des grilles, la reconnaissance des qualifications, des diplômes et les déroulements de carrière. De même que la fédération de la métallurgie, les travailleurs de l'Etat s'engagent sur cette même orientation. La question de l'égalité homme/femmes prend aussi une acuité pressante, puisqu'il y a une échéance légale à fin 2010. La grille de transposition pose également problème, dans la mesure où elle est utilisée pour basculer des techniciens dans la catégorie cadres avec passage au forfait horaire. Cela correspond en réalité à leur faire perdre du pouvoir d'achat. Il est rap-

pelé que les NAO doivent se tenir sous quinzaine dès l'instant où le syndicat le demande par écrit, un an après les précédentes. Des négociations doivent aussi avoir lieu sur les territoires. Il faut donc faire un état des lieux, échanger avec les camarades qui y participent et faire remonter les informations. Un module de formation existe sur les NAO et le collectif « Salaires /qualifications » qui vient d'être relancé peut être sollicité pour l'organisation de journées d'études. Cependant, il est impossible de répondre à toute la diversité des situations avec les cinq conventions collectives que recouvre la Fédération. Il importe ici de prendre appui sur la démarche fédérale en bâtissant les revendications autour du salaire de base, de la notion du Smic et du paiement de la qualification. Dans la période, la consultation va permettre d'aborder les salaires en lien avec l'emploi et la pénibilité. Cela permettra de partir à l'offensive pour le 29 janvier.

ÉCHANGE POUR APPRÉHENDER L'AVENIR



A leur demande et en accord avec notre fédération de la métallurgie, nous avons reçu une délégation du syndicat de Hyundai Heavy Industrie Labor Union (HHILU) accompagné d'un chercheur coréen du KAREC (Korea-Australia Research Center) basé à l'Université de Galles du Sud à Sydney en Australie. Compte rendu de la rencontre.

Cette délégation est venue en France pour échanger avec la CGT navale de Saint-Nazaire, ouvriers et UFICT¹, avant de se rendre en Pologne pour rencontrer les syndicats de la construction navale.

A l'issue d'une visite des Chantiers, ils nous demandaient des précisions économiques et sociales (carnet en cours, prévisions, situation de l'emploi...) sur Saint-Nazaire. Ils nous ont interrogés sur le rôle du syndicat CGT dans l'entreprise, fonctionnement, moyens, pratiques revendicatives, représentativité, influence électorale...

Chez HHY, il y a 55 permanents syndicaux pour 28 000 salariés.

L'histoire de la construction navale les intéresse au plus haut point : son développement, son évolution en France depuis les années 1980. Comment avons-nous réagi à ces différents changements ? Comment avons-nous vécu les différentes fermetures de chantiers et les suppressions d'emplois qui les accompagnaient ?

Conscients de la gravité de la situation, ils tentent de trouver des clefs pour appréhender l'avenir. Ils pensent que les petits chantiers sont en danger et, dans cet esprit, STX Shipbuilding (Corée) est un « petit » chantier. Ils pensent que HYUNDAI HEAVY INDUSTRIE étant un grand groupe, les salariés de la navale y seraient « protégés ».

De leur point de vue, le syndicat coréen de STX n'a pas été plus informé que nous du rachat d'AKER YARDS. C'est partout la politique du fait accompli.

Ils ont une vision globale sur la construction navale mondiale, réaliste et tentent de percevoir les spécificités européennes. Pour eux la crise mondiale est avant tout américaine.

Le point de vue de la CGT.

Nous leur avons exprimé les principes que nous défendons :

- Au vu du carnet de commandes mondial, des perspectives à venir, il y a de la place sur la planète pour travailler tous.
- Plus que de concurrences capitalistes c'est de coopérations et de solidarités que nous avons besoin.
- Nous refusons la spécialisation des chantiers, sources de risques industriels et sociaux.
- Nous défendons une politique sociale de progrès et non d'accompagnement de la crise.
- Nous avons besoin de coopération syndicale entre tous les chantiers de la planète pour combattre le dumping social, afin de tirer le social vers le haut et défendre les mêmes objectifs industriels et économiques aux services des besoins sociaux.

Dans cet esprit, nous leur avons fait part de notre mission en Corée en 2005, des bonnes relations que nous avons entretenues, des éléments sociaux comparatifs que nous avons ramené, balayant d'un trait les certaines idées reçues en FRANCE.

¹ Joël CADORET et Patrick LE BIGOT pour les ouvriers, Christian LE DUC et Louis DRONVAL pour l'UFICT

> LUTTES ET SUCCÈS

Molex Villemur sur Tarn (31)

Les salariés toujours en lutte

Depuis l'annonce de cessation d'activité, la CGT et les salariés ne ménagent pas leurs efforts pour s'opposer à la délocalisation en Slovaquie de cette entreprise soustraitante automobile.

Pendant les fêtes de fin d'année, les salariés ont décidé de planter les tentes devant l'entreprise afin d'empêcher toute volonté patronale de venir déloger les machines et l'outil de production pendant la fermeture de l'usine. Sur 280 salariés que compte l'entreprise, 200 se sont organisés pour faire des permanences 24H sur 24H devant l'usine et vérifier les chargements des camions. Ils ont même réveillé dans la fraternité devant l'usine. En réaction, la direction n'a rien trouvé de mieux que d'assigner au Tribunal, les experts qui ont été désignés dans le cadre du Livre III du plan social.

Une déclaration commune des syndicats de l'entreprise a été lu lors de la manifestation qui s'est déroulée le 14 janvier 2009 devant la Préfecture de Toulouse pour demander l'arrêt des procédures à l'encontre des experts. Une pétition a recueilli 240 signatures pour un nombre de 280 salariés. 200 personnes ainsi que la FTM-CGT et l'USTM 31 étaient présentes lors de cette manifestations dont plusieurs délégations de différentes entreprises du département et appellent à envoyer les messages de solidarité pour cette lutte exemplaire qui donne confiance.

Guy Pavan : guy.pavan@molex.com

USTM CGT 31 : Tel : 05.61.23.40.08 / Fax : 05.61.21.06.67

Décl de la FTM et de l'Ustm de Haute Garonne, du 13 janvier 2009

Renault Technocentre Guyancourt (78)

Ensemble

Ils étaient près de 700 salariés des établissements de la région parisienne de Renault et des différents prestataires de services, à s'être rassemblés devant le Technocentre pour exprimer leur refus à la logique patronale :

« non aux suppressions d'emplois »

« non aux mutations forcées »

« les salariés ne sont pas de simples variables d'ajustements »

Plusieurs prises de paroles ont illustré les préoccupations et les attentes des salariés du site :

- celle de la Cfdt, de Sud, de la cftc et de la Cgt du Technocentre,
- celle de la Cgt Lardy,
- celle des fédérations de la métallurgie et des bureaux d'études Cgt et Cfdt,
- celle des entreprises prestataires.

Les prestataires ne subiront pas sans réagir, dans le rassemblement de nombreuses banderoles : la fédération Cgt et Cfdt des bureaux d'études, ALTEN, POLYMONT, ASSYSTEM, AKKA, ALTRAN, NSI, TEUCHOS....

A l'occasion de cette initiative, les médias étaient présents, ils ont relayé l'information le soir même sur FR3 par des témoignages de salariés.

Les salariés des entreprises prestataires, privés de travail, participeront à la manifestation du 29 janvier 2009.

Plus d'informations sur le blog : <http://prestataires-renault.over-blog.com>

Sidel Le Havre (76)

Condamné

Fin août 2006, le DRH de l'entreprise (1000 salariés) apprenait par « accident » que son assistante, Kathy L., salariée jusque là sans problème, était syndiquée à la CGT.

Le 1^{er} septembre 2006, la direction licenciat Kathy L. pour faute grave, prétendant qu'elle transmettait des informations confidentielles au syndicat CGT. Mise à pied conservatoire immédiate, message diffamant de la direction sur l'intranet à l'ensemble des salariés, privation de ses indemnités légales, violation de sa vie privée : rien ne lui a été épargné.

Le 27 mars 2008, le Tribunal des Prud'hommes du Havre rendait son jugement, condamnant la société SIDEL pour « licenciement sans cause réelle ni sérieuse », la direction, décidément revancharde, faisait aussitôt appel.

Le 16 décembre 2008, la Cour d'Appel de Rouen a confirmé le premier jugement, soulignant l'absence de preuve, tout en aggravant la condamnation de SIDEL : paiement aux ASSÉDIC des indemnités de chômage de Kathy, dommages et intérêts... La direction peut toujours tenter la Cassation, mais les attendus du jugement rendent l'opération délicate, voire très risquée.

Depuis plus de 2 ans, Kathy est restée déterminée, et même si elle a retrouvé du travail depuis, elle n'a jamais cessé de réclamer justice.

C'est une victoire de Kathy et du syndicat CGT SIDEL, et c'est aussi un message très clair aux directions d'entreprises : **aucune direction ne peut s'arroger le droit de brimer, diffamer, insulter, licencier comme bon lui chante.**

La justice ne doit pas s'arrêter aux portes de l'entreprise, et c'est l'affaire de tous !

Wagon Automotive Orbec (14)

Réussite totale

Tous les salariés sont descendus dans la rue. 400 personnes étaient présentes, des conseillers généraux, les 16 maires de la communauté de commune et de nombreux conseillers municipaux.

Les revendications :

Le chômage partiel rémunéré à 100 %,

- De la charge de travail pour notre usine,

- La création d'un comité de soutien (organisations syndicales, direction, présidente de la communauté de commune, le Sous-préfet, le Conseiller général et le Député) en collaboration avec Hervé Morin.

- Création d'une caisse de solidarité (maintien du pouvoir d'achat et des salaires).

- Demande de formations qualifiantes en lieu et place du chômage partiel.

Une table ronde sera organisé le vendredi 23 janvier 2009.

Les salariés ont répondu présents à la manifestation du samedi 17 janvier 2009.



ACTION du 29 janvier 2009

La Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie (FTM-CGT) et la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie CFDT (FGMM-CFDT) se sont rencontrées le 15 janvier 2009.

Compte tenu des difficultés vécues par les salariés dans le secteur industriel, elles s'inscrivent pleinement dans l'appel intersyndical national à l'action le 29 janvier 2009. Les fédérations invitent leurs sections syndicales d'entreprise à relayer cet appel sur la base de la déclaration inter confédérale du 5 janvier 2009 et à prendre les moyens d'une participation des salariés aux manifestations, la plus large possible, y compris par des appels à débrayage pour le permettre.



Tous les salariés : quel que soit leur métier, la taille de leur entreprise, leur lieu d'implantation, **tous les retraités, tous les privés d'emplois** auront l'occasion de porter leurs revendications le même jour :

Le 29 janvier 2009 journée d'actions interprofessionnelle et unitaire.

Les appels à la grève et les manifestations compteront pour faire entendre les solutions pour sortir de la crise, pour sécuriser l'emploi et augmenter les salaires.

Quelques exemples d'appel

MDBA Bourges, Thalès, Jabil Brest, Wagon, Dassault, Renault, PSA, Valéo, St Microélectronique, Alstom, Schneider Electric, HP, Thales, Sames, Alcan...

Agenda

3 février 2009

Réunion des Comités d'Entreprises Européens,

au siège de la Fédération à Montreuil (93),
salle 13, noyau B - RH de 9 h à 16h.

9 au 13 mars 2009

Stage CHSCT à Courcelle

Pour vous inscrire, contactez Stéphanie Guitton
au 01.48.18.21.27 ou formation.syndicale@ftm-cgt.fr.

Date limite de dépôt de demande de congé le 9 février.



La lettre



de l'UFICT

Courrier Fédéral N° 147

du 24.01.09 au 30.01.09

<http://www.ftm-cgt.fr/ufict.htm>

Pour sortir de la crise...

*Mettons nos industries et notre travail
au service du développement social.*

Mettons l'action syndicale dans la balance.

Faisons vivre dans chaque entreprise,

*la déclaration CFDT, CGT, CGC, FO, CFTC, FSU, UNSA,
Solidaires.*

*L'appel des 8 organisations syndicales du 5 janvier
2009 est un fait majeur de ce début d'année.*

*Voir sur <http://www.ugict.cgt.fr/nvsite/site/index.php?rubrique=1-5&pagezoom=rufu2>. Il
témoigne que l'ensemble des syndicats perçoivent,
de manière convergente, les dangers qui pèsent
désormais sur l'ensemble des salariés : dangers liés
à la crise, à la manière dont elle est affrontée et au fait
que patronat et gouvernement veulent en profiter pour
imposer leurs réformes et un recul social sans
précédent. Il témoigne que les syndicats partagent
une même philosophie des ruptures à opérer en
matière de politique économique et sociale, pour
surmonter la crise et, que désormais, il s'agit de
permettre aux salariés d'élaborer plus concrètement
les revendications qui sont nécessaires.*

**Pour la CGT, face à la crise, tout ce qui participe à
réduire l'activité des salariés, l'emploi, les salaires, est
inacceptable !**

■ Il est inacceptable d'imposer aux ouvriers, aux administratifs, aux agents de maîtrise, du chômage partiel ou des prises de congés.

■ Il est inacceptable d'imposer leurs congés ou des prises de RTT aux techniciens, aux ingénieurs et aux cadres, alors qu'il y a peu de temps, ils avaient du mal à les prendre au nom des délais, des impératifs de l'entreprise.

■ Il est tout aussi inacceptable de leur imposer la mise en place de solutions dans l'urgence pour réduire les capacités de production, d'abandonner des projets d'études produits, d'investissements industriels.

■ Il est inacceptable de voir les grands donneurs d'ordres supprimer les emplois occupés par les prestataires, les intérimaires, les CDI et les sous-traitants.

Ce sont des décisions absurdes : elles concourent, en effet, à aggraver la crise en réduisant encore plus le pouvoir d'achat !

Elles sont aussi de véritables atteintes à la conscience professionnelle.

Parce que nous sommes toujours motivés à rendre nos outils performants, nos produits innovants, les directions jouent depuis des années avec notre conscience professionnelle, pour exiger toujours plus, toujours plus de rentabilité financière!

Aujourd'hui, il nous faudrait continuer à la mettre au service de la sauvegarde des actionnaires et de leurs dividendes alors que leurs exigences sont la cause profonde de la crise!

■ La direction d'Arcelor, afin de maintenir le niveau de sous production mondiale lui permettant ainsi de vendre au-dessus de prix réel depuis des années, demande aux ICT de trouver des solutions techniques même si elles sont au détriment de la pérennité des installations ou de la sécurité.

■ Chez Renault, des projets stratégiques comme le véhicule électrique sont arrêtés. La direction exige des aides de l'Etat alors qu'elle refuse de demander aux actionnaires de geler leurs dividendes!

Pour la CGT, il faut arrêter ces décisions iniques qui s'apparentent à du sabotage industriel et qui tournent le dos aux besoins de nombreux pays et industries.

Il faut, au contraire, saisir cette crise pour travailler mieux, plus efficacement, pour mieux préparer l'avenir.

Depuis des années, dans la plus part des entreprises les ingénieurs, cadres et techniciens dénoncent les délais irréalistes et les surcharges. Les conséquences sur les conditions de travail par les niveaux de fatigue et de stress induites sont catastrophiques comme le montrent de nombreuses enquêtes et études.

Face aux dénonciations syndicales, aux critiques des ICT, les réponses étaient les mêmes : « Vous ne vous rendez pas

compte ce sont des projets stratégiques, nous sommes dans un secteur très concurrentiel où tout retard peut être catastrophique ». Il y avait aussi le chantage aux délocalisations avec : « Vous ne voulez quand même pas prendre le risque que nos dirigeants envoient ce projet dans un autre établissement du groupe voire chez un sous-traitant, n'oubliez pas qu'en Inde, en Chine ils travaillent pour rien et que eux ne se plaindront pas d'avoir du travail... ».

Mais aujourd'hui, tout devient possible ! Les projets ne sont plus stratégiques ! Les retards ne sont plus problématiques ! Faut-il comprendre que le taux de marge est plus important que les salariés ? C'est scandaleux !

Autre exemple concernant plus précisément l'encadrement. Cela fait des années que les directions expliquent qu'il faut : « penser local, pour agir global », qu'il faut gérer les services, les activités, les affaires comme s'il s'agissait de PME hormis pour les objectifs et les budgets déjà décidés sans eux.

Aujourd'hui, les ingénieurs et cadres en situation de gestion d'affaires ou de services naviguent à vue dans l'attente de l'ordre et du contre ordre, sans liberté aucune d'adapter ou de choisir les mesures les plus appropriées aux réalités de travail, qu'ils sont les plus à même de maîtriser.

Beaucoup souhaiteraient pour eux ou pour les salariés dans ces périodes dites « plus calmes » travailler à des formations, des mises en situation, à la transmission des savoirs, à des travaux de recherches avancés etc., mais la réponse est forcément non. C'est le grand retour des PDG qui décident : « silence dans les rangs » !

Pour la CGT c'est inacceptable et c'est d'ailleurs pour ces mêmes motifs que depuis longtemps nous proposons que les cadres aient le droit de refus. <http://www.ugict.cgt.fr/nvsite/site/index.php?rubrique=1-5&pagezoom=rufu2>

Comment justifier le chômage partiel, les arrêts de projets, la poursuite de l'autorité salariale alors que tant de pays, d'industries, d'emplois, sans oublier les défis liés au développement durable dépendent des études, des projets et produits réalisés dans les entreprises de la métallurgie ? Comment justifier une nouvelle fois une pression inacceptable sur le pouvoir d'achat ?

Dans la tempête, le capitaine n'arrête pas le moteur du navire, il adapte son cap. C'est ce que la CGT propose.

■ Il n'y a pas d'argent pour financer à 100%, les projets, les investissements, alors qu'il y en a pour les dividendes ? Nous

proposons de stopper purement et simplement le versement des dividendes et de les investir dans le travail.

■ Toutes les dépenses sont bloquées ? l'achat d'un stylo nécessite presque une demande écrite au PDG ? Nous proposons de redonner aux directions locales, aux personnels d'encadrement les marges de manœuvre pour élaborer et gérer leurs budgets et leurs équipes.

■ Nous avons un rythme insupportable de travail ? Donnons-nous le temps de réaliser les projets engagés, redéfinissons les priorités.

■ La transmission des savoir-faire était difficile ? Prenons le temps d'y travailler.

■ La crise est pour l'essentiel provoquée par une insuffisance de la part accordée aux salaires dans le partage de la valeur ajoutée : nous proposons des augmentations générales identiques en % pour toutes les catégories et la reconstruction de vraies grilles de salaires pour assurer à tous une reconnaissance et une carrière tout au long de sa vie professionnelle.

La CGT appelle les ingénieurs, cadres et techniciens de la métallurgie, à répondre à l'appel des 8 organisations syndicales.

La plate-forme commune porte sur des enjeux essentiels. (<http://www.cgt.fr/spip.php?article35508>)

■ Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique

■ Politiques salariales : améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités

■ Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat.

■ Préserver et améliorer les garanties collectives

■ Réglementer la sphère financière internationale

En ce début 2009, dans chaque entreprise saisissons nous :

■ Des NAO.

■ Du bilan de la seconde négociation des minima ingénieurs/cadres du 22 janvier.

■ De l'ouverture des négociations sur l'AGIRC et l'ARRCO du 27 janvier.

■ Du 29 janvier et de la seconde rencontre des 8 organisations syndicales le 2 février.

Pour décliner unitairement et dans l'action les revendications correspondant aux axes revendicatifs déclinés dans la déclaration unitaire du 5 janvier.

Répondre à la consultation disponible sur le site FTM.

Bulletin de contact et d'adhésion

Nom

Prénom

Adresse

.....

Tel. mail

A retourner à un(e) élu(e) CGT de votre connaissance
ou à la Fédération CGT de la métallurgie - UFICT
- 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

